



Numéro 12 – ETE 2010

Un seul dialogue possible, celui de l'ACTION !

Malgré les affaires politico-judiciaire qui empêtrent la V^{ème} république, les leçons de moral d'un président un soir de juillet et les déboires de nos gladiateurs des temps modernes, la lutte des classes continue heureusement à rythmé ces temps estivaux avec son lot d'actions et de grèves dans tous les secteurs du salariat.

La crise est bien là mais pas pour tous le monde, au vu des records du CAC 40 sur la seule année 2009 en pleine tourmente financière. Qu'on le veuille ou non, le seul motif réel de la prochaine contre-réforme des retraites, est bien de faire plaisir aux marchés financiers et à leurs représentants au sein du FMI et de la commission européenne.

Les perspectives d'actions pour la rentrée avec l'appel intersyndicale à l'action (grève ?) interprofessionnelle **le 7 septembre** semblent prometteuses dans tous les corps de métier écœurés par ce minage en règle de nos droits sociaux.

Les douaniers ne sont pas restés bien sûrs dans la bataille pour le retrait du projet de loi sur les retraites et la défense d'une douane socialement utile (et non nuisible !) au service des citoyens.

Ces pages estivales de notre feuille de chou, vous montrerons que l'été douanier n'est pas fait que de crème contrefaite et que la très à la mode « vuvuzella » peut-être utile à **défaire le monologue sociale si chère à notre directeur général**

Bonne lecture et bonnes vacances à tous au nom de l'interrégion CGT

Olivier BALZER

Au sommaire :

- Déclaration liminaire au CTPS DR de Bordeaux
- CTPS sonores à Bordeaux
- Naufrage de la Jauge..
- Action nationale du 11 juin à l'ENBD
- Articles de presses des réunions agitées des interrégions de Nantes et le Havre



"Pour protester contre l'absence de dialogue social, les camarades de la section de Bordeaux ont décidé d'une action originale et symbolique lors du CTP DR du 16 juin dernier en conviant l'ensemble de l'assistance à un concert privé très particulier.

DECLARATION LIMINAIRE AU CTPS-DR du 16 juin 2010

Monsieur le Président,

La section CGT de Bordeaux a décidé de répondre présent à ce CTP.

Mais ne vous y trompez pas! Ce n'est pas pour collaborer à la casse de l'emploi douanier mais bien pour vous faire entendre bruyamment ce que nous inspire votre conception du dialogue social que nous sommes ici aujourd'hui.

Comment peut-on parler de dialogue social quand on annonce aux représentants des personnels, en début d'année, le niveau d'emploi et qu'ils découvrent sans avoir été préalablement consulté et sans étude préalable que tel service va être supprimé ou quel tel emploi va disparaître dans une unité?

Comment alors ne pas s'insurger du peu de cas que vous faites des organisations syndicales.

Dans notre déclaration préalable au dernier CTP-DR, nous avons évoqué le cas de la recette de Saint Foy la Grande mais celui des brigades de Mérignac et Agen est également édifiant.

A Mérignac, un nouvel aérogare est inauguré et la brigade perd un emploi.

A Agen, les résultats sont excellents, dicit le DI, et la brigade perd aussi un emploi.

Les Comités Techniques Paritaires sont devenus de simples chambres d'enregistrement de décisions budgétaires contraintes qui ne tiennent pas compte de l'exercice de nos missions et du service que nous devons aux usagers.

En tant que syndicats responsables, nous combattons sans relâche ces dérives autoritaires par toutes les voies de recours dont nous disposons.

Pour tous les sujets évoqués et plus particulièrement pour la recette de Sainte Foy la Grande, nous ne lâcherons rien.

Alors que les usagers ont besoin d'être accompagnés, conseillés pour s'approprier les nouvelles procédures dématérialisées, les services de proximité ont plus que jamais des raisons d'exister.

C'est l'avis de notre organisation mais aussi celle des viticulteurs et des élus locaux qui se mobilisent massivement pour défendre le service public.

Nous vous demandons donc de revoir votre copie, de réexaminer la question de la suppression de la recette de Saint Foy la Grande en 2013 lorsque la mise en place de la dématérialisation des titres de mouvement sera achevée pour le marché intérieur.

Sans cela, vous prenez le risque de voir l'acronyme CTPS signifier dorénavant et pour chaque convocation Concert Très Particulier de Sifflets.

Compte rendu complet de la séance du CTPS de la DR de Bordeaux 16 juin 2010

Le CTPS de la DR de Bordeaux, présidé par le directeur régional, s'est réuni le mercredi 16 juin 2010 de 14 heures à 16 heures 30.

Nous, représentants du personnel de la **CGT** (Dominique BRU, Christophe LARROUDE, Henry LAFON, Claude SAHUT, Nano ETCHEVERRY, le beau et fin LAGROLLET et le jeune AGEZ) avons fait une déclaration liminaire dans laquelle nous annonçons à mots à peine couverts notre intention de nous faire entendre. Mais avant d'examiner l'ordre du jour, nous avons souhaité que soit abordé le devenir de la recette locale de Sainte-Foy-la-Grande.

Nous avons pris connaissance des intentions de l'administration au sujet de cette recette locale lors de l'examen en CTPS-DI des effectifs de référence 2010 (qui prévoient 0 agents sur cet recette) et nous avons jugé inacceptable d'être mis devant le fait accompli, le projet de suppression de ce service n'ayant pas été examiné en CTPS-DR. De même, nous avons fait observer que l'administration avait donc commis une erreur en prononçant la mutation d'un des deux agents de ce service au titre des restructurations.

Le président a précisé qu'était actuellement menée une étude sur l'activité de la recette locale de Sainte-Foy-la-Grande et qu'à ce stade, aucune décision n'était arrêtée. Il précise que le directeur interrégional nous avait déjà apporté toutes précisions utiles sur ce point.

Nous rappelons l'attachement de la **CGT** au maintien d'un service public de proximité et que toutes les démarches qui visaient à défendre ce principe seraient prises à notre compte et défendues.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 février 2010

Le procès-verbal de la séance du CTPS-DR du 25 février 2010 est approuvé par la parité administrative et les représentants du personnel de l'UNSA (8 voix). Les représentants du personnel de Solidaires douanes avaient donné lecture d'une déclaration préalable puis avaient quitté la salle.

Nous n'avons pas pris part au vote étant absents lors de ce CTP

2. État de la circonscription

Avant que le président ne commence à présenter le rapport sur l'état de la circonscription en 2009, nous avons prévenu de notre intention de manifester bruyamment à chacune des interventions des membres de la parité administrative et nous avons justifié cette position, considérant que les CTP étaient devenus une parodie de dialogue social. Joignant le geste à la parole nous exhibons fièrement les sifflets qui nous avaient servi dans la semaine pour « dialoguer » avec le ministre Barouin à la Rochelle.

Le président a alors tenté de présenter les grandes lignes de ce rapport dont voici un aperçu: « nous voici **tiruiiiit pfuiittppfuiittppfuiitt tiruiiiit** l'état de la **tiruiiiit pfuiittppfuiittppfuiitt tiruiiiit** circon **tiruiiiit pfuiittppfuiittppfuiitt tiruiiiit** j'irai **tiruiiiit pfuiittppfuiittppfuiitt tiruiiiit** jusqu'au **tiruiiiit pfuiittppfuiittppfuiitt tiruiiiit** bout **tiruiiiit pfuiittppfuiittppfuiitt tiruiiiit** etc etc...

Les coups de sifflet continus ayant rendu inaudibles les propos du président, celui ci indique que la teneur de son exposé figurerait au procès-verbal et que ce document ferait état de l'ambiance sonore.

A ce moment, les représentants du personnel de l'UNSA sollicitent une suspension de séance à l'issue de laquelle, ils donnent lecture d'une déclaration maladroite mais rectifiée immédiatement.

Nous avons alors demandé que le rapport sur l'état de la circonscription soit examiné lors d'un nouveau CTP.

Le président s'y est refusé, le comité, régulièrement convoqué, étant en mesure de siéger.

3. Questions diverses

Plusieurs questions ont pu être posées par les représentants du personnel de l'UNSA dont voici les réponses:

Il **tiruiiiit pfuiittppfuiittppfuiitt tiruiiiit** est très **tiruiiiit pfuiittppfuiittppfuiitt tiruiiiit** **tiruiiiit pfuiittppfuiittppfuiitt tiruiiiit** mais **tiruiiiit pfuiittppfuiittppfuiitt tiruiiiit** de toute **tiruiiiit pfuiittppfuiittppfuiitt tiruiiiit** façon **tiruiiiit pfuiittppfuiittppfuiitt tiruiiiit** et merde!
* **tiruiiiit pfuiittppfuiittppfuiitt tiruiiiit** etc...etc...

(* nous ne sommes pas sûr de celui là, vu le bruit)

Le président a une nouvelle fois précisé que ses réponses seraient reprises dans le procès-verbal

Il décide également de retirer de l'ordre du jour l'ensemble des questions diverses qu'il devait évoquer, à l'exception du point consacré à l'ajustement de la compétence territoriale des centres de viticulture de Bordeaux et de Libourne.

4. Conclusion

Les auditeurs « accidentels » qui exercent à l'Hôtel ont apprécié à sa juste valeur ce petit concert de sifflets. Toutefois quelques fausses notes se sont fait entendre notamment du côté de la parité administrative. Nous prévoyons des répétitions auxquelles seront conviés tous les acteurs du CTP.

Les représentants **CGT**

Missive aux commandants de tous bord

"Faisant fi des représentants du personnel, les directeurs conditionnent les agents à quitter leur service avant que les discussions concernant la pérennité de leur unité ne soient engagées avec les OS : cela se passe lors de visites de service, dans les bureaux de la direction ou encore lors des entretiens de carrière. Vidés de leurs effectifs, les services sont ainsi plus faciles à restructurer. Dernier épisode en date celui de la jauge: on demande aux agents d'exprimer leurs desideratas avant même que l'étude réalisée par la DG sur l'avenir de ce service ait livré ses conclusions. Ce comportement a inspiré à nos camarades de Bordeaux cette lettre à l'intention de nos directeurs."

«Naufragés volontaires»

Normalement, le commandant a la responsabilité de mener son navire à bon port quelle que soient les conditions climatiques et en respectant les règles et les usages en mer.

Il veille à l'entretien de son bâtiment et à la santé de l'équipage.

Il doit être le dernier à quitter le vaisseau en cas de naufrage.

C'est un métier difficile mais il est soulagé du poids de sa charge, selon son caractère, par les immensités qu'il traverse, la solde qu'il perçoit ou le prestige attaché à son titre.

On en voit certains entrer dans l'Histoire pour avoir suscité des mutineries, d'autres pour avoir découvert des rivages lointains.

Plus rares sont ceux qui, pendant le tempête, entretiennent des voies d'eau et poussent l'équipage à quitter le bord.

S'il en existe de cette sorte, il faut vite leur dire que leur place est sur la passerelle et non dans les coursives à prôner l'abandon du navire.



Succès de l'action à l'ENBD ce 11 juin : une étape importante de la mobilisation en douane.



Plus de 150 douaniers, venus parfois de loin, ont répondu à l'appel de la CGT et se sont portés ce 11 juin 2010, à la rencontre de notre ministre de tutelle François BAROIN qui assistait aux cérémonies du 50ème anniversaire de l'aéronautique douanière à La Rochelle.

Dès la veille, la simple perspective de ce rassemblement produisait déjà ses effets puisque la demande d'audience intersyndicale du 21 mai dernier recevait une réponse soudain devenue urgente. François BAROIN annonçait qu'il recevrait les syndicats douaniers le 25 juin au matin.

Ce 11 juin en début de matinée, alors que les premières délégations de manifestants arrivaient à peine, le ministre nous faisait savoir qu'il acceptait une brève rencontre informelle avec des représentants syndicaux qui avaient fait le déplacement.

Vers 10 heures, autour d'un café au mess de l'ENBD, le ministre venait ainsi assurer que, s'il avait été absorbé par la mise en place de la DGFIP dès sa prise de fonctions, il attachait malgré tout une grande importance à la douane et à son action. Il a en particulier précisé que l'audience officielle du 25 juin devrait permettre d'identifier des thèmes de travail et d'établir un calendrier de discussion.

Les représentants des personnels ont ensuite tenté, dans le court laps de temps dont ils disposaient, d'exposer le ressenti des agents qui subissent perpétuellement les remises en cause du service public douanier qu'ils s'efforcent de rendre à leurs concitoyens. Le mal être, le malaise et la souffrance causés par les restructurations sans fin, les suppressions d'emplois, les restrictions de moyens, la course aveugle aux indicateurs de "performance", les menaces de la loi de mobilité, ont été évoqués à grands traits.

Le ministre a assuré qu'il serait attentif à ces questions et que l'audience du 25 juin devrait définir la méthode pour les traiter.

De façon plus précise, la question incontournable de l'éventuel regroupement des écoles de Rouen et de La Rochelle sur le site de l'ENBD a été abordée. La réponse du ministre a été que ce dossier relevait bien d'un arbitrage de sa compétence et que les questions de regroupements d'écoles de formation initiale se posaient dans de nombreuses administrations (en citant notamment la Police et la Gendarmerie, peut-être en souvenir de ses précédentes fonctions de ministre de l'Intérieur). Ce dossier est pour l'instant toujours à l'étude et sa décision n'est pas prise.

Tout en rappelant que cette entrevue était à la fois très brève et informelle, le fait qu'elle ait eu lieu indique déjà que le ministre affiche une volonté de dialogue. D'autre part, il annonce que l'audience du 25 juin ne sera pas protocolaire, mais destinée à établir un programme de travail. Nous prenons acte de l'ouverture des discussions par le ministre à tous les thèmes que nous présenterons, c'est à dire sans décréter a priori que certains sujets ne relèveraient que du dialogue avec la direction générale et ne seraient pas dignes de "remonter" au ministère.

La conclusion provisoire de cette action est que c'est par la mobilisation de délégations d'adhérents et de sympathisants du SNAD CGT que des rencontres ont été obtenues. C'est par la mobilisation encore plus forte de l'ensemble des personnels, que nous pouvons obtenir la satisfaction de nos revendications !

La Rochelle le 11 juin 2010

Merci aux camarades de Midi-Pyrénées d'avoir fait le déplacement (avec le parapluie..)



Au niveau de la presse

Tout comme les camarades de Bordeaux, l'interrégion CGT de Nantes et du Havre décidaient en réaction aux nombreuses suppressions de postes prévues, d'envahir ce qui reste d'instances paritaires pour dénoncer le dialogue social « sauce fournel », véritable monologue au service de la politique de rigueur gouvernementale...

Les douaniers portuaires en pleine tempête

Publié le vendredi 02 juillet 2010 à 17H44

La série noire des conflits sociaux continue. Les bureaux de la Direction régionale des douaniers du Havre ont vibré aux sons du mégaphone, de « La lutte continue ! » et des revendications syndicales de la CGT et de Solidaire Douane, vendredi 2 juillet. Intra muros, une quinzaine de douaniers ont rencontré dans une ambiance agitée le directeur régional, au cours d'une « action symbolique ». Quand le dialogue social n'est plus, place à l'action. Symbolique, car l'entrevue avec le directeur régional des douaniers, boulevard de Strasbourg, n'a rien donné de concret. Sébastien Gehan, secrétaire régional du Syndicat national des agents des douanes (SNAD), n'a pas l'air surpris. « Le directeur s'en est tenu à la langue de bois », constate-il, désabusé. La secrétaire adjointe du SNAD, Manuela Dona, renchérit : « Les directeurs sont détachés de la réalité, ils siègent dans leurs tours d'ivoire. » Au centre du différend, les suppressions de postes. Sur le port du Havre, 65 douaniers ont disparu en trois ans, conformément à une politique nationale dont la devise consiste à supprimer « un emploi par jour sur un plan triennal ». Les consommateurs moins protégés Cet amoindrissement des effectifs entraîne la fermeture de bureaux, comme au port de Fécamp, une pierre tombale pour certaines missions douanières. Manuela Dona voit d'ici la lésion de la protection des consommateurs, pour une bonne partie sous la responsabilité des douaniers portuaires. Appuyée par Sébastien Gehan qui énumère « ces canapés ou ces chaussures venues de Chine qui brûlent la peau, ou des plaquettes de frein automobiles non conformes ». Ces marchandises passeront de plus en plus au travers des filets de la douane, dont les mailles s'effilochent. « La charge de travail augmente alors que les effectifs diminuent », déplore un manifestant. Aujourd'hui, les douaniers du Havre doivent contrôler les marchandises des ports de Fécamp et de Honfleur, en plus de celui du Havre. Surtout à un moment où les trafics portuaires sont actuellement « énormes », d'après le secrétaire régional du SNAD. Pour Manuela Dona, « c'est du cannibalisme ». Elle évoque également l'impact de ces mesures sur les conditions de travail, qui se dégradent sensiblement. Et d'après elle, cela ne va pas aller en s'arrangeant.

Alexandre SAMARY

OUEST FRANCE du 30 juin 2010



La grogne des douaniers contre la restructuration À Nantes, une soixantaine de manifestants se sont invités à la réunion entre syndicats et direction.

Plus d'unité motocycliste à Nantes. Les brigades de Lannion et Vannes supprimées et transférées à Saint-Brieuc et Lorient. Mécontents, une soixantaine de fonctionnaires ont manifesté.

Il n'est pas fréquent de voir une soixantaine de douaniers manifester. Encore moins entrer, mégaphone à la main dans une salle où se tient leur comité technique paritaire, l'équivalent pour la Fonction publique d'un comité d'entreprise. Au programme de la réunion à Nantes, la suppression de certaines brigades de surveillance. Ce sont les douaniers, en général en uniforme, qu'on voit le long des routes, à la recherche de stupéfiants, produits de contrefaçon ou cigarettes de contrebande.

Ambiance surchauffée. Échange tendu. Les agents de Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Limousin tentent pendant deux heures de faire plier leur directeur interrégional. En vain. « Je ne reviendrai pas sur la réforme. »

Les annonces :

D'ici un an, l'unité motocycliste de Nantes sera supprimée. Les six fonctionnaires sont invités à rejoindre les motards de Rennes, Limoges ou Poitiers. Voire à rester à Nantes dans une autre affectation. À Lannion, toujours d'ici juillet 2011, la brigade de surveillance (9 agents) fermera ses portes. Les fonctionnaires sont invités à rejoindre Saint-Brieuc.

La brigade de Vannes sera, elle aussi, dissoute. Ses neuf agents transférés à Lorient. Les agents qui déménageront auront une compensation de 12 000 €. En attendant, beaucoup

s'interrogent : « J'aurai 130 kilomètres aller-retour pour me rendre au travail au lieu de 30 », dit une douanière de Vannes. « Je vais en avoir pour 400 € de transport par mois », se plaint un agent de Lannion.

Les manifestants redoutent également la suppression en 2011 de 23 postes sur 353 dans les brigades. « Le chiffre précis sera connu en fin d'année, dit la direction. Dans tous les cas, c'est un effort raisonnable, dans le cadre des directives gouvernementales. »

Les arguments :

La direction a souhaité recentrer ses équipes dans les grandes villes : « Il y a trop de petites brigades, notamment en Bretagne, explique le directeur interrégional, Patrick Ollivier. Avec les non-remplacements de départs à la retraite, nous risquons d'avoir des effectifs trop restreints dans ces sites. »

Patrick Ollivier évoque également les « résultats de ces équipes », qui ne seraient pas toujours au rendez-vous. Ce que conteste le douanier FO Christophe Dimech, qui rappelle les « cinq kilos de résine de cannabis saisis en septembre à Lannion ».

Pour Frédéric Decout, de la CFDT, « nos objectifs sont en hausse et nos effectifs en baisse, c'est intenable. Il y a un malaise chez les douaniers ». Pour le syndicaliste, cette réforme n'a pas d'autre objectif que « supprimer des postes ». Il craint aussi une « moindre proximité ».

Avec ses collègues, il a quitté la table du comité technique paritaire. Suivi par les manifestants.

Jacques SAYAGH. Ouest-France

AG REGIONALES :

- **Bordeaux** : le 24 septembre à 8 h 30, au siège de l'Union Locale CGT de Mérignac Avenue Marcel Dassault à Mérignac
- **Midi-Pyrénées** : le 30 Septembre à 9h (Salle Georges Brassens-Aucamville)
- **Bayonne** : le 8 Octobre à 9h (Stand de tir à Anglet)



CONTACTS INTERACTIONS :

- Dominique BRU– Secrétaire régionale de Bordeaux / 0682648970
Courriel : brudo@wanadoo.fr
- Josiane SOULA– Secrétaire régionale de Bayonne/0559324643
Courriel : josiane.soula@sfr.fr
- Olivier BALZER – Secrétaire régionale de Midi-Pyrénées/0561728031
Courriel : OLIBRI007@wanadoo.fr